

Lettre d'ADAMANT

Février 2019

◊ L'actualité : Des nouveautés disponibles dès la mi-mars

En janvier 2019, le projet ADAMANT poursuit sur sa lancée et prépare de nouvelles évolutions du SIA v3.



La plateforme numérique des Archives nationales a été mise en production avec succès en fin d'année 2018.

En 2019, de nouveaux écrans seront ajoutés dans le SIA v3 à intervalles réguliers, par le biais de livraisons tous les trois mois environ. De nouveaux services seront ainsi offerts à un panel d'utilisateurs de plus en plus large, notamment en matière de consultation d'archives numériques.

En outre, les infrastructures feront l'objet d'évolutions techniques majeures en matière de mode de stockage afin de garantir la sécurité et la pérennité des données archivées. Ces travaux n'auront pas d'impact sur le fonctionnement courant du SIA v3.



◇ ADAMANT, c'est qui ?



Julien Georges, chef de projet Infrastructures

Julien Georges, chef de projet Infrastructures, nous livre son expérience des 2 années passées au sein du projet ADAMANT.

Son rôle est de s'assurer de la cohérence technique de la plateforme hébergeant l'application Vitam. Son objectif est d'associer au mieux les éléments systèmes, serveurs, réseaux et sécurité afin d'avoir une harmonie d'ensemble permettant de répondre aux besoins métiers immédiats mais aussi d'anticiper les futurs besoins d'évolutions des usages.

L'un des aspects le plus intéressant du projet est la vision transverse qu'il est nécessaire d'avoir pour concevoir ce type d'infrastructure. Le défi est de concilier les besoins métiers, pour le dimensionnement de l'ensemble, et les besoins techniques, pour que l'équipe d'exploitation puisse maintenir la plateforme dans le temps.

◇ Développements de la plateforme



*Point quotidien de l'équipe de développement ADAMANT.

Le mot de l'agiliste: Daily meeting*

En gestion de projet agile, ce terme désigne une réunion quotidienne d'une durée maximale de 15 minutes permettant à chaque collaborateur de répondre aux questions suivantes :

- ◇ Quelles actions ont été réalisées hier ?
- ◇ Quelles actions sont prévues aujourd'hui ?
- ◇ Y a-t-il des difficultés à signaler ?

Plus qu'un simple bilan, cette réunion permet aux membres de l'équipe de s'entraider et de prendre des engagements de réalisation les uns envers les autres.

La prochaine version du SIA v3 inclura les développements effectués du 21 août 2018 au 14 janvier 2019. Les nouvelles fonctionnalités concerneront notamment : les filtres à facettes pour trier les résultats d'une requête, la communication administrative, l'amélioration du processus des entrées et de la gestion des droits-utilisateurs.

◇ Actualités VITAM

En janvier 2019 a eu lieu la publication de la V2 de la solution logicielle VITAM. Les nouvelles fonctionnalités sont décrites ainsi dans la newsletter VITAM de janvier 2019 :

Les nouvelles fonctionnalités permettent la mise en œuvre la gestion du cycle de vie des données ou documents grâce à la modification en masse de métadonnées (descriptions ou règles de gestion), la réorganisation de l'arborescence de classement des archives, la prise en charge des données classifiées (ainsi que la réévaluation de la classification), une journalisation des accès, l'audit correctif, le relevé de valeur probante attestant de la traçabilité et de l'intégrité des archives et l'élimination des données et de leurs métadonnées.

◇ Actions d'accompagnement

Les formations destinées à accompagner les archivistes dans la prise en main du SIA v3 ont débuté en janvier 2019.

Ces séances portent principalement sur les fonctionnalités de gestion des archives numériques livrées lors de la mise service initiale. Sont également présentés les développements qui seront disponibles en mars 2019 dans le cadre de la V1.1.

Vitam au coeur

Pour des informations plus globales sur le programme VITAM, veuillez consulter la page web : www.programmevitam.fr

Date de fin prévisionnelle : Juin 2020

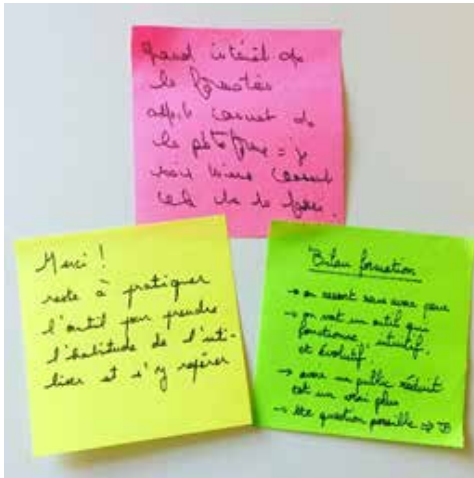
La formation ADAMANT en bref...

- ◇ 9 séances de prise en main
- ◇ 50 agents aux Archives nationales et en Mission
- ◇ 4 départements de la Direction des fonds et la Mission Culture



Atelier de prise en main du 11 janvier 2019.

◇ Impression des utilisateurs sur la prise en main des nouveaux modules



Grand intérêt de la formation.

*Aspect concret de la plateforme :
je sais mieux comment cela va se passer.*

*Merci ! Reste à pratiquer l'outil pour
prendre l'habitude de l'utiliser et s'y
repérer.*

*On ressort sans avoir peur. On voit un
outil qui fonctionne, intuitif et évolutif.*

◇ Cinquième séminaire ADAMANT

Le 5 février 2019, la direction de l'appui scientifique organise le cinquième séminaire du projet ADAMANT : au programme, un retour sur les actions effectuées en 2018 et une présentation des perspectives pour l'année 2019. L'équipe projet ADAMANT sera également à l'écoute des besoins utilisateurs et des suggestions d'amélioration de la plateforme d'archivage numérique.



Tweet publié à l'occasion du quatrième séminaire.

◇ Pour se familiariser avec les archives numériques

C'est quoi un SIP [Submission Information Package] ?

Comme les archives papier, les archives numériques doivent être conditionnées pour être versées aux Archives nationales. Toutefois, elles ne sont pas rangées dans une boîte mais dans un dossier informatique. Ce dossier, qui regroupe l'ensemble des fichiers à archiver, est appelé «Content». Il est systématiquement accompagné d'un bordereau appelé «manifest».

Ce contenant et son bordereau forment un paquet d'informations à verser nommé SIP.



Les **entrées numériques** sont principalement de deux types : entrées unitaires et flux automatisés. Dans le premier cas, l'entrée est faite manuellement par un archiviste ; dans le second cas, l'entrée est déclenchée de façon automatique depuis une application extérieure, comme l'application SOLON des services du Premier ministre par exemple.

Une entrée numérique est structurée en une hiérarchie d'**unités d'archives** [UA]. Une UA peut contenir une autre UA, on parle d'UA mère et d'UA fille. L'arborescence est créée à partir de ces relations. L'UA peut contenir un intitulé seul ou être associée à un fichier informatique correspondant à une pièce d'archives, appelé «objet». Les UA uniquement descriptives peuvent être comparées aux unités de description [UD] d'un instrument de recherche (titre, sous-titre).

SOLON : vers un premier flux d'archives numériques

Mis en service en 2007, SOLON [Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives], est l'application des services du Premier ministre permettant de gérer toute la chaîne de production dématérialisée des textes normatifs et réglementaires.

Le projet de création d'un flux d'archivage automatisé avec SOLON consiste à mettre en place les moyens nécessaires pour que les dossiers et certaines données issus de l'application SOLON soient transférés aux Archives nationales automatiquement. La mise en œuvre de ce flux suppose de réaliser un certain nombre de travaux de conception et de développements afin que l'application SOLON soit en mesure de constituer des «paquets d'archives» standardisés [SIP], pour les transférer ensuite de manière automatisée au système d'archivage électronique des Archives nationales.

Deux chantiers SOLON sont en cours :

◊ Le chantier n° 1 « conception et développement du module de génération des SIP » a été initié en juin 2017. À ce jour, les travaux ont permis de générer un premier lot de SIP conformes aux spécifications. Une extraction massive de SIP est planifiée pour mai 2019 afin de réaliser une première série de tests de versements semi-automatisés

◊ Le chantier n° 2 « conception du dispositif de transfert des SIP » a été initié fin décembre 2018.

◊ Évolutions futures

Accès et diffusion des archives numériques

Conformément à la feuille de route du projet, de nouvelles fonctionnalités d'accès aux archives nativement numériques ont été développées depuis la mise en service de la plateforme. Elles concernent principalement quatre types d'actions :

◊ Faire une demande de communication administrative

Les fonctions socles du processus de communication des archives versées dans la plateforme ont été mises en place. L'équipe s'est appuyée sur les besoins exprimés lors des différents cycles d'ateliers métiers, qui avaient permis de modéliser le processus.

L'utilisateur peut à présent créer une demande de communication administrative, ajouter des archives à cette demande puis la clôturer. Seules les archives d'un producteur dont l'utilisateur a le droit d'en connaître peuvent être demandées dans le cadre d'une communication administrative. Cette fonctionnalité sera enrichie dans les développements ultérieurs.

◊ Exporter des métadonnées

Il est aujourd'hui possible, au terme d'une recherche, de réaliser un export des métadonnées concernant des archives numériques. L'utilisateur choisira l'export en .csv pour disposer de l'ensemble des métadonnées dans un tableur.

◊ Visualiser les archives

Pour pouvoir visualiser les fichiers, les utilisateurs ont la possibilité de les télécharger. La visionneuse fera l'objet de développements complémentaires.

◊ Affiner les résultats de recherche

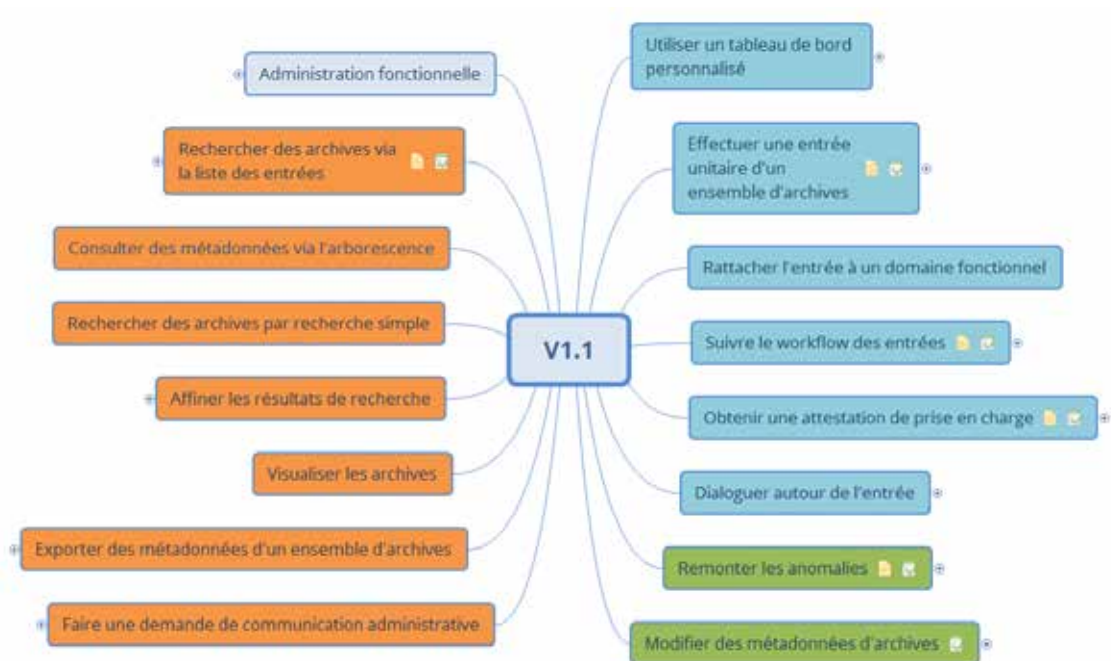
Les utilisateurs peuvent désormais affiner leurs recherches au moyen de filtres. Les facettes actuellement disponibles sont les suivantes : service producteur, service versant, unités d'archives avec ou sans fichiers liés et domaine fonctionnel de rattachement (par exemple : Affaires sociales, Justice...)



◇ Réflexions en cours et travaux à venir

Les prochains développements viseront à améliorer les fonctionnalités d'accès déjà existantes. Ils concerneront en particulier la mise en place du processus de communication sur autorisation, qui fera l'objet de l'atelier organisé le 5 février 2019 dans le cadre du séminaire ADAMANT.

Parallèlement, l'équipe projet poursuit sa réflexion sur la diffusion des archives numériques conservées dans la plateforme. Deux sujets sont actuellement à l'étude : l'application du décret du 10 décembre 2018 sur la diffusion des archives sur Internet, et les modalités d'une communication des archives numériques au public en salle de lecture.



Fonctionnalités disponibles dès la mi-mars.

La DIRASC



votre écoute

**Vous constatez
une anomalie
dans le SIA v3 ?**

**Des suggestions
d'améliorations des
modules numériques ?**

**Besoin d'un conseil
ou d'une expertise en
archivage numérique ?**

contactez le



DMOASI

sia.archives-
nationales@
culture.gouv.fr



#ProjetADAMANT

adamant.archives-nationales
@culture.gouv.fr



DAEAA

daaaa.archives-
nationales@
culture.gouv.fr

◇ **Contacts**

Thomas Van de Walle – Directeur de programme ADAMANT
thomas.van-de-walle@culture.gouv.fr

Sandrine Heiser – Chef de projet métier/Product Owner
sandrine.heiser@culture.gouv.fr

Julien Georges – Chef de projet Infrastructures
julien.georges@culture.gouv.fr

Olivier Croulard – Chef de projet applicatif
olivier.croulard@culture.gouv.fr

◇ **Réseaux sociaux** : Informez-vous sur le #ProjetADAMANT

Pour suivre les grandes phases de réalisation du projet, vous disposez :



◇ Du compte Facebook des Archives nationales qui a dédié un album illustrant les coulisses du Projet



◇ Du compte Twitter @ArchivesnatFr, en suivant le mot-dièse #ProjetADAMANT

◇ D'une vidéo de présentation disponible sur la page du site des Archives nationales dédiée au projet ADAMANT

www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/adamant-projet-d-avenir